



ASSEMBLEE GENERALE AVB DU JEUDI 14 JUIN 2012 A ROMANEL
Salle de la Villageoise, ch. du Village
ROMANEL

PROCES-VERBAL

Le Président Central, M. José Fernandez Utges ouvre l'Assemblée à 19h50 et salue les délégués des clubs convoqués.

Il remercie M. Christophe Léoni, Président du club Romanel Basket et M. Luigi Manchini, Municipal de la Commune de Romanel pour leur accueil.

Il salue également la présence de :

M. Stéfan Schibler, Président Swiss Basketball
M. Jacques Delessert, Président Central d'honneur
M. Yves Meylan, Président Central d'honneur
M. Roland Dorthe, Membre honoraire
M. Vincent Pécelet, délégué cantonal – programme « cool et clean »

M. J. Fernandez Utges donne la parole à M. Luigi Manchini, Municipal de la Commune.

M. Luigi Manchini excuse l'absence du Syndic M. Edgar Schiesser retenu par des activités professionnelles et souhaite aux noms des autorités communales à tous une cordiale bienvenue à Romanel.

Il relate ses expériences d'ancien joueur et arbitre de basketball et présente la Commune.

Il souhaite à tous une bonne Assemblée et informe que la Commune a le plaisir d'offrir pour l'apéritif son vin d'honneur.

M. J. Fernandez Utges le remercie et lui remet un fanion souvenir.

M. J. Fernandez Utges passe la parole à M. Vincent Pécelet, délégué cantonal.

M. Vincent Pécelet salue l'Assemblée et remercie l'Association pour leur invitation.

Il présente son programme « cool et clean » sur l'écran projecteur et donne quelques explications.

Il répond ensuite aux diverses questions et remercie les délégués.

Se sont excusés :

Mme Eliane Rolaz, Membre d'honneur
Mme Dominique Leemann, Membre d'honneur
M. Luc Anex, Membre d'honneur
M. Franz Kneubühler, Membre d'honneur
M. Jean Neuhaus, Membre d'honneur
M. Marcel Pasche, Membre d'honneur
Club BBC Nyon

1.- CONTROLE DU DROIT DE PARTICIPATION, SIGNATURE DE LA LISTE DE PRESENCE ET RETRAIT DU MATERIEL DE VOTE

Clubs convoqués :
30 clubs actifs

Clubs présents :
26 clubs présents avec droit de vote

10 clubs avec 1 voix
16 clubs avec 2 voix

carton de vote jaune
carton de vote vert

Total des voix : 42

Club excusé
BBC Nyon

Clubs absents
NWO Basket
BC Slavia
Urba BBC

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour, adressé à tous les clubs avec la convocation, est adopté sans modification.

3.- NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTROLE ET DES SCRUTATEURS

Nomination de l'organe de contrôle :

M. Didier Jaquerod, Président de la Commission de Recours

Nomination des scrutateurs :

M. Sébastien Fragnière (Pully Basket)

M. Yann Vienny (Renens Basket)

4.- RAPPORTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DE LA SAISON 2011/2012

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| a) Président Central | f) Sous-Commission des Entraîneurs |
| b) Commission des Arbitres | g) Dérogations (Comité Central) |
| c) Commission Technique | h) Commission Discipline & Protêt |
| d) Sous-Commission des Sélections | i) Commission de Recours |
| e) Sous-Commission Mini Basket | |

M. J. Fernandez Utges rappelle que les rapports (sauf celui des dérogations) ont été envoyés à tous les clubs avec la convocation et qu'ils ne seront pas relus.

Pas d'intervention.

5.- APPROBATION DES RAPPORTS ET DECHARGE AUX ORGANES DE L'AVB

Accepté à l'unanimité.

6.- ELECTIONS STATUTAIRES

COMITE CENTRAL

M. José Fernandez Utges informe que tous les membres du Comité Central sont d'accord de se représenter pour une période de 2 ans et demande aux délégués s'il y a une proposition de candidature.

Pas d'intervention.

M. José FERNANDEZ UTGES
M. Nicolas BOURQUIN
M. Jean-Marc BOOG
M. Michel BERTHET
M. Michel VOIDE
Mme Dominique MICHAUX
M. Roland BANDI
Mme Marie-José MEYER

Président
Vice-Président
Trésorier
Président Technique
Vice-Président Technique
Responsable du Calendrier
Responsable de l'Homologation
Secrétaire

sont réélus à l'unanimité.

COMMISSION DISCIPLINE & PROTET

M. J. Fernandez Utges cite les membres qui se représentent et annonce 2 démissions MM. Alexis Margot, suppléant et Bernard Pittet, suppléant.

Il demande si des personnes sont intéressées pour ces 2 postes.

Pas de proposition.

Les membres :

M. Thony PEREY	Président
Mme Marie-Rose FERNANDEZ	Membre
M. René CUDRE-MAUROUX	Membre
M. Alexandre FAVINI	Membre

sont réélus à l'unanimité.

Les 2 postes « suppléant restent vacant.

COMMISSION DE RECOURS

M. J. Fernandez Utges cite les membres qui se représentent :

M. Didier JAQUEROD	Président
M. Daniel HENRIOD	Vice-Président
M. Luca GRADASSI	Membre suppléant
M. Fabrice REY	Suppléant

sont réélus à l'unanimité.

VERIFICATEURS DES COMPTES 2012/2013

BC EPALINGES a terminé son mandat

BBC GLAND passe rapporteur

BC BELMONT passe membre

RENENS BASKET se propose comme suppléant.

Accepté à la majorité.

7.- ADMISSIONS, MUTATIONS ET DEMISSIONS CLUBS

ADMISSION

Aucune.

MUTATION

Aucune.

DEMISSION

Aucune.

M. J. Fernandez Utges informe que le club Elan Lausanne était en congé la saison 2011-2012 et qu'il le sera encore pour la saison 2012-2013.

8.- PROPOSITIONS STATUTAIRES (art. 12.2 SC) - étude et votations

(l'annexe a été envoyée à tous les clubs)

PROPOSITIONS DES CLUBS

LAUSANNE-VILLE/PRILLY BASKET ET BC EPALINGES

MODIFICATION DES STATUTS CENTRAUX

M. J. Fernandez Utges cite la proposition de modification des articles 13.3, 13.6 et 20.4 de Lausanne-Ville/Prilly Basket et BC Epalinges et celle du Comité Central AVB d'enlever le texte « *la politique sportive* »

M. Michel Berthet, Pdt Technique explique qu'il peut y avoir des modifications de mode de championnat d'une saison à l'autre et que pour cette raison, il demande de ne pas mettre la dénomination « *la politique sportive* »

Après discussions, on demande de voter la proposition des clubs Lausanne-Ville/Prilly Basket et BC Epalinges **sans le terme « *la politique sportive* »**

Résultat de la votation :

1 abstention

L'article 13.3 nouveau

Délègue ses pouvoirs concernant les comptes, les cotisations et les propositions financières, à l'assemblée des présidents de club (APC).

L'article 13.6 devient 13.7**L'article 13.6 nouveau : Approuve le budget de la saison suivante.****L'article 20.4 nouveau**

Conformément à l'article 13.3, les compétences de l'APC lui sont déléguées par l'assemblée générale.

Ses pouvoirs sont exclusivement limités aux questions suivantes :

Elle approuve :

- a) le rapport sur les comptes de l'exercice écoulé
- b) le rapport des vérificateurs des comptes
- c) les cotisations**
- d) les propositions ou projets financiers émanant du comité central ou des clubs pour la saison suivante.**

Elle donne décharge au trésorier central pour l'exercice écoulé.

sont adoptés à la majorité.

2^{ème} PROPOSITION LAUSANNE-VILLE/PRILLY BASKET ET BC EPALINGES

M. J. Fernandez Utges cite la 2^{ème} proposition de Lausanne-Ville/Prilly Basket et BC Epalinges de rajouter à l'article 13.1 des statuts centraux un point i) les délégués du parlement à Swissbasket et le point de vue du Comité Central AVB de refuser cette proposition.

M. M. Berthet rappelle les souhaits de Swiss Basketball et propose de mettre ce point dans un autre règlement.

M. Stéfan Schibler, Pdt de Swiss Basketball suggère de faire la répartition des délégués avant l'Assemblée et de les élire à l'AG AVB.

M. M. Berthet donne quelques explications concernant le fonctionnement des délégués de l'AVB à Swiss Basketball.

Après discussions, on demande de faire voter la proposition de Lausanne-Ville Prilly Basket et BC Epalinges, soit :

Rajouter à l'article 13.1 des statuts centraux :

i) Les délégués du parlement à Swissbasket

Résultat de la votation :

33 oui

4 non

1 abstention

La proposition est acceptée à la majorité.

M. J. Fernandez Utges propose aux représentants des clubs d'élire les délégués aux prochaines élections prévues d'ici 2 ans.

M. M. Berthet rappelle le cahier des charges des délégués AVB.

Mme Marie-Rose Fernandez (Esp. Pully) estime que les délégués doivent aussi être présents à l'AG de l'AVB.

PROPOSITION DU COMITE CENTRAL**MODIFICATION REGLEMENT TECHNIQUE AVB**

M. J. Fernandez Utges cite la proposition de modification des articles 4.4 et 4.5.

Art. 4.4 nouveau (à modifier l'âge à la dernière phrase)

Le fait de jouer 3 matchs dans une ou plusieurs séries seniors cantonales ne permet plus de jouer dans la série inférieure au cours de la même saison. Les matchs de coupe ne sont pas qualificatifs. Cette disposition reste valable pour la série nationale, à l'exception des joueurs âgés de moins de **20 ans** (joueurs fêtant l'âge de **20 ans** dans l'année civile où commence la saison concernée) "JEUNESSE".

Art. 4.5 nouveau (à modifier l'âge à la première phrase)

Tout joueur à l'exception des joueurs âgés de moins de **20 ans** (joueurs fêtant l'âge de **20 ans** dans l'année civile où commence la saison concernée), ne peut disputer l'un des trois premiers matchs de championnat de ligue nationale s'il a participé à un ou plusieurs matchs de série inférieure. Ce ou ces matchs de série inférieure seront perdus par forfait. Cette clause n'est pas applicable aux championnats "JEUNESSE".

Votation :

L'article 4.4 nouveau : changement de l'âge à 20 ans

L'article 4.5 nouveau : changement de l'âge à 20 ans

sont acceptés à l'unanimité.

9.- PROPOSITIONS DU CC ET DES CLUBS

Aucune proposition.

10.- NOMINATION DU CLUB ORGANISATEUR DE L'AG 2013

Vevey Riviera Basket propose leur candidature.

Elle est acceptée.

La date est fixée pour le jeudi 13 juin 2013

11.- DIVERS**APC 2012**

M. J. Fernandez Utges communique la date :

- mercredi 21 novembre 2012 à Maillefer (Lausanne)

FINAL FOUR CSJ 2013

M. J. Fernandez Utges annonce que Swiss Basketball a informé que l'organisation du Final Four des championnats suisses Jeunesse Masc. et Fém. revient à une AR romande pour 2013.

Il demande s'il y a des clubs intéressés.

M.M. Berthet précise qu'il faut 3 salles avec les nouvelles marques.

M. J. Fernandez Utges donne quelques informations concernant le cahier des charges. Quelques clubs sont intéressés.

L'AVB confirmera la candidature.

CENTRE DE PROMOTION DES ESPOIRS (CPE)

M. J. Fernandez Utges informe que le club de Pully Basket souhaite créer un CPE.

Il passe la parole à M. Richard Lopez pour la présentation de leur projet sur l'écran projecteur.

Il informe que leur objectif est basé sur la formation et l'encadrement sportif pour permettre de faire progresser les clubs.

M. R. Lopez et la CT AVB répond aux diverses questions.

CHAMPIONNATS VAUD ET COBB

M. M. Berthet félicite les équipes qui ont obtenu de bons résultats aux championnats suisses et COBB.

Système passerelle

M. M. Berthet informe que le système passerelle est supprimé pour la catégorie U14 la saison prochaine mais qu'il sera maintenu pour les championnats suisses.

Catégories U12 et U10

Les championnats se joueront avec le Règlement Swiss Mini Basket avec les 6 périodes.

M. M. Berthet donne quelques informations concernant les championnats COBB de la saison prochaine.

Il annonce que la COBB invitera les clubs à une séance d'information dans le courant de la saison 2012-2013.

DATES A RETENIR – SAISON 2012-2013

M. M. Berthet communique les dates à retenir :

Tournois qualificatifs COBB U16 M et U14 M

- 22 et 23 septembre 2012
- 28 et 29 septembre 2012

Fin championnat COBB : 5 mai 2013

Championnats suisses Jeunesse 2013

¼ de finales

- 18 et 19 mai 2013
- 25 et 26 mai 2013

Final Four : 1^{er} et 2 juin 2013

NOUVELLE REGLE

M. M. Berthet informe que la règle des 24/14 secondes ne sera pas appliquée dans les championnats Jeunesse AVB.

Offre pour les clubs

La COBB fera une commande groupée pour les nouveaux appareils 24/14 secondes.

NOUVEAU MARQUAGE TERRAIN

M. M. Berthet informe que les matchs COBB se joueront avec le nouveau marquage. L'ancien marquage sera également autorisé si le club n'a pas de salle avec les nouvelles normes.

COMMISSION DISCIPLINE ET PROTET

M. Thony Perey (Pdt CDP) informe que la Commission a traité cette année 20 cas disciplinaire contre 5 la saison passée.

Il relève une recrudescence de débordements d'ordre verbal et physique.

Il demande aux représentants des clubs de transmettre le message aux entraîneurs et joueurs que la saison prochaine la CDP sera plus sévère pour les sanctions.

Il rappelle que les amendes doivent être réglées au 30 juin 2012.

EQUIPES NATIONALES JEUNESSE

M. Jean Fernandez (Esp. Pully) soulève le problème du jeune qui fait partie d'une équipe nationale et qui doit payer à Swiss Basketball les frais de matériel et autre de CHF 400.00 pour participer aux matchs internationaux.

Il demande s'il est possible à l'AVB de participer à ces frais.

M. J. Fernandez Utges confirme que l'Association les prendra en charge.

FINAL FOUR CSJ 2012

Mme A. C. Doyer (Pdte Epalinges) fait remarquer qu'il n'y a pas eu d'informations sur Basketplan concernant le Final Four des championnats suisses Jeunesse et les titres de champions suisses.

M. Stéfan Schibler a pris note de la remarque.

CHAMPIONNATS SAISON 2012-2013

Mme Gerber (Pdte LV/Prilly) demande que les dates de début et fin de championnat ainsi que les directives soient connues au plus tard le 15 août 2012.

M. J. Fernandez Utges confirme que les championnats AVB se joueront uniquement avec les équipes vaudoises.

SOUS-COMMISSION MINI

M. Roland Bandi, Responsable de l'homologation informe que les rapports et feuilles de match ne sont toujours pas remplis correctement et rappelle que les clubs doivent avoir un responsable pour les contrôler.

Il signale que pour la saison prochaine la SC Mini ne tiendra probablement pas compte des CHF 20.00 par match et par arbitre si les feuilles ne sont pas complètes.

M. J. Fernandez Utges lève l'Assemblée à 22h25 et remercie les délégués.

ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL

Mme M.-J. MEYER, Secrétaire

18.07.2012/mjm